

Edito

Pour l'ARSIA, l'année 2015 aura été marquée par deux événements importants : le lancement de la lutte BVD et l'extension de notre site de Ciney avec le transfert du personnel de Loncin, Libramont et d'une partie de celui de Mons. Ces deux événements, dont le premier est toujours en cours, ont été assurés de main de maître par notre personnel à qui je rends hommage en ce début d'année 2016. Mettre en œuvre un programme aussi ambitieux que la lutte contre la BVD ne fut pas simple quand on sait que les 2000-3000 analyses journalières ne devaient souffrir d'aucun retard pour ne pas mettre à mal le commerce des jeunes veaux laitiers alors que la moitié des locaux étaient hors d'usage pour cause de transfor-

mation... Mis à part quelques ratés (liés à des mouvements sociaux à la poste) je pense que notre personnel a relevé brillamment le défi. Il en fut de même pour toutes les autres activités d'ailleurs, qu'elles soient réalisées au laboratoire -je pense au service de pathologie qui a également été fortement impacté par les travaux- ou dans les services plus administratifs.

Bref, malgré des conditions de travail très ingrates, notre personnel s'est investi sans réserve pour maintenir à son plus haut niveau les services que l'ARSIA fournit aux éleveurs et plus particulièrement à ses membres. En effet, hormis ceux qui se sont rendus sur notre site de Ciney et qui ont pu voir évoluer la construction, je pense que les autres n'ont pratiquement pas perçu les difficultés que nous avons rencontrées.

C'est donc avec un nouvel outil que nous abordons 2016 avec l'ambition de relever les défis qui s'annoncent, notamment celui de réduire la consommation d'antibiotiques de 50 % d'ici 2020. Pour y arriver et répondre aux obligations légales, nous proposerons très prochainement -en collaboration avec l'AVE - un outil d'enregistrement des traitements chez les bovins. Il faudra également envisager une approche plus préventive des maladies bactériennes notamment en objectivant précisément avant tout traitement quels sont les antibiotiques réellement actifs dans les exploitations. A cet égard, je rappelle que l'ARSIA propose depuis de nombreuses années un protocole « diarrhées des jeunes veaux » où chaque éleveur peut faire analyser des matières fécales diarrhéiques en tout début de saison hivernale. Cette manière

de procéder permet d'identifier très tôt les agents pathogènes responsables de ce fléau ainsi que les médicaments actifs. En plus de toutes les actions soutenues par ARSIA+, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa dernière séance que tous les antibiogrammes réalisés en 2016 à partir d'un examen bactériologique demandé par les cotisants seraient pris en charge totalement par notre caisse de solidarité ARSIA+.

Nous y reviendrons plus en profondeur dans nos prochains numéros et lors de nos commissions d'accompagnement qui se dérouleront cet hiver. Nous vous y attendons très nombreux

Bonne lecture !

Jean Detiffe, Président de l'Arsia

Commissions d'accompagnement de l'Arsia, ouvertes à tous les éleveurs !

Traditionnellement en ce début d'année, l'ARSIA rencontre les éleveurs lors des Commissions d'accompagnement qu'elle organise pour préparer sa future Assemblée générale de juin.

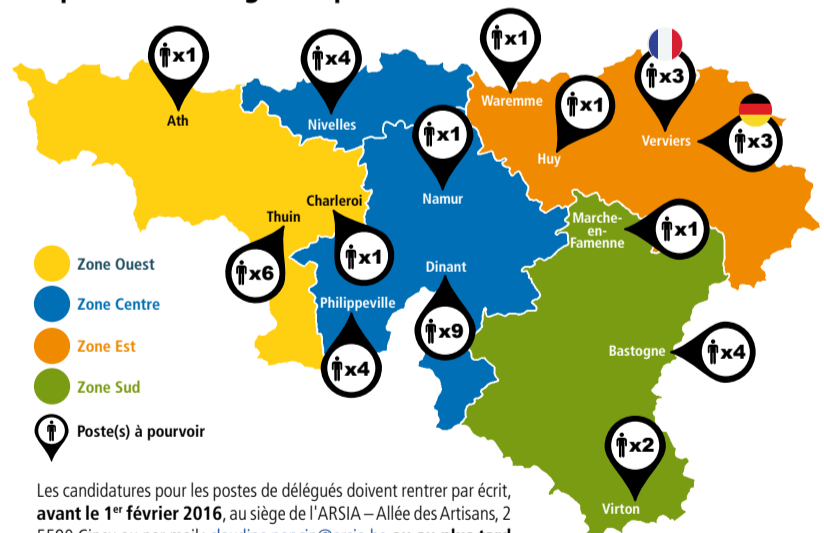
Initialement réservée aux membres délégués à l'Assemblée générale, ces séances sont désormais ouvertes à tous les éleveurs qui souhaitent y participer. Ils peuvent ainsi prendre connaissance des activités relatives à l'identification et à la santé des animaux qui se sont déroulées au cours de l'année écoulée ainsi que celles qui sont programmées pour l'année qui débute. Ces séances cibleront essentiellement la problématique -désormais incontournable- qui traite de la lutte contre la résistance aux antibiotiques.

Thématique de cette année : « Antibiorésistance, l'affaire de tous ! »

Comme nous l'avons déjà évoqué dans nos deux éditions précédentes de l'Arsia Infos, une mauvaise utilisation ou un usage abusif des antibiotiques ne sont pas sans conséquence puisqu'ils contribuent à l'apparition de souches bactériennes résistantes. Ces dernières ont des répercussions tant sur la santé publique que sur la santé animale. C'est la raison pour laquelle, l'Europe fait de la lutte contre l'antibiorésistance son combat. Elle plaide pour un renforcement du cadre réglementaire entourant l'usage des antibiotiques en santé animale. Elle commence à mettre en place différentes mesures comme par exemple, un système de collecte de données

qui permettra de mesurer et de surveiller l'utilisation responsable des antibiotiques. En juin 2015, l'AMCRA (Centre de connaissance concernant l'utilisation et les résistances aux antibiotiques chez les animaux) a présenté un plan stratégique qui constitue le fil rouge de la lutte contre l'antibiorésistance en Belgique. Le principal objectif de ce plan admis par l'ensemble des structures actives en santé et en alimentation animale est de réduire la consommation d'antibiotiques de 50 % d'ici 2020. Les commissions d'accompagnement essayeront de faire le point sur le sujet de manière à vous éclairer au mieux pour le futur.

Les postes de délégués à pourvoir



Les candidatures pour les postes de délégués doivent rentrer par écrit, avant le 1^{er} février 2016, au siège de l'ARSIA - Allée des Artisans, 2 5590 Ciney ou par mail : claudine.poncin@arsia.be ou au plus tard le jour de la commission à laquelle vous assisterez.

Composition de l'AMCRA

L'asbl AMCRA a été fondée et est soutenue financièrement par les partenaires suivants :

- Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA)
- Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)
- Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee (BAPCOC)
- Association Générale de l'Industrie du Médicament (AGIM, pharma.be)
- Agrofront : « Boerenbond » (BB), « Algemeen Boerensyndicaat » (ABS), « Fédération Wallonne de l'Agriculture » (FWA)
- Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés pour Animaux (APFACA)
- Le Conseil Régional Néerlandophone de l'Ordre des Vétérinaires (NGROD)
- La Faculté de Médecine vétérinaire, Université de Gand (UGent)
- La Faculté de Médecine vétérinaire, Université de Liège (ULg)

Lieux et dates

Date	Lieu	Partenaires
2 ^e Février 20h	Salle « Le Tram » à Assenois (Vaux-Sur-Sûre)	En partenariat avec le Cornice de Bastogne
5 ^e Février 20h	Au « Vieux Haneffe » rue des Templiers 2 à Haneffe	En partenariat avec les AREDB Loncin - Hannut
10 ^e Février 20h	La ferme des « Nauves » chemin de Naast 10 à Braine-Le-Comte	En partenariat avec la FWA et les Comices réunis
15 ^e Février 20h	Salle de « Belvâ » route de l'Ambève 189 à Bellevaux (Malmédy)	En partenariat avec la laiterie Arla
3 ^e mars 20h	Arsia Allée des artisans 2 5590 Ciney	En partenariat avec les Comices du Condroz et Famenne, la FWA (sections locales d'Andenne et Ciney), le Ceta et l'AREDB Condroz
10 ^e mars 20h	Salle des fêtes Place du monument Froidchapelle	En partenariat avec l'AREDB de la botte du Hainaut

Bulletin épidémiologique

Santé animale – Avortement / Bulletin n°9 - janvier 2016

Réseau Wallon Epidémiologie-Surveillance des Avortements Bovins

Assurer un retour d'informations vers le terrain en ce qui concerne les **avortements bovins** fait partie des priorités de l'ARSIA. Ce bulletin trimestriel vise à partager les informations et à créer un poulx commun aux acteurs de la surveillance des avortements en Wallonie (Éleveurs – Vétérinaires – ARSIA – AFSCA).

Pour plus d'informations
DMV Laurent Deloos
@ avo@arsia.be
☎ 083 23 05 15 - option 4

L'hiver, une période particulière à tout point de vue

L'hiver est la saison de l'année où il fait théoriquement le plus froid et où les animaux d'élevage sont normalement tenus à l'intérieur des bâtiments.

En élevage bovin, cette période correspond également à d'importants changements pour les animaux.

- concentration plus importante d'animaux par m²,
- contact accru entre animaux de classes d'âge différentes,
- modification du métabolisme,
- changement alimentaire (Ration, oligo-éléments, ...),
- etc.

De même, la vigilance des éleveurs est accrue et permet une meilleure surveillance des vaches gestantes et des éventuels avortements. Les analyses réalisées sur les avortons bovins révèlent que **certaines pathogènes sont plus fréquemment diagnostiqués lors de cette période** (Figure 1). L'ARSIA tient donc à vous informer sur ces quelques agents infectieux qui représentent une part importante des diagnostics au cours de cette période.

1. Les agents mycotiques (champignons ou moisissures)

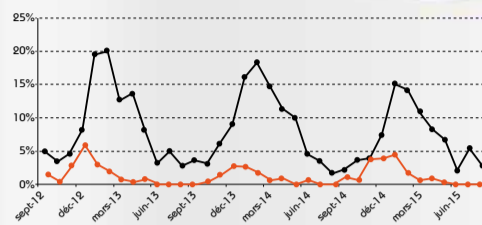
Ces agents infectieux font partie des causes d'avortements reconnues et présentent un

caractère sporadique. Cependant, ils sont très fréquemment impliqués dans les avortements hivernaux, période durant laquelle ils représentent près de 4% des causes d'avortements contre 2% en période estivale. Les femelles gestantes se contaminent via l'ingestion d'aliments contaminés et mal conservés et, de ce fait, particulièrement chargés en spores.

2. Certaines bactéries opportunistes

Il s'agit de bactéries incapables de provoquer un avortement lors d'infection expérimentale mais qui sont fréquemment associées à des avortements dans la littérature scientifique. Une majorité de scientifiques pensent en effet que des facteurs favorisants permettent l'infection du fœtus, ce qui entraîne un avortement.

Malgré la difficulté de préciser de manière certaine leur implication dans le processus abortif, l'ARSIA s'intéresse à ces bactéries qui ne font théoriquement pas partie de la flore naturellement présente dans le fœtus. En effet, diagnostiquer une telle proportion de cas en hiver paraît fort suspect et semble indiquer qu'il existe effectivement des facteurs favorisants au cours de cette période.



Evolution du taux de diagnostic de 2 bactéries opportunistes

Faut-il réagir dès le premier cas ?

Le fait de mettre en évidence un de ces agents infectieux à une seule reprise ne permet pas de dire qu'il y a un problème conséquent au niveau du troupeau. Il faut rester vigilant et continuer à diagnostiquer chaque cas d'avortement.

Si des bactéries opportunistes (la même ou bien des différentes) apparaissent de manière récurrente au sein de vos résultats d'analyses successives, il faut alors investiguer toutes les causes possibles pouvant favoriser l'infection. Au vu de cette significative augmentation hivernale, l'ARSIA suspecte un lien entre l'alimentation et le diagnostic de ces bactéries. La contamination par voie digestive peut être facilitée par une acidose ruménale, une ration trop grossière ou une immunodépression. Le passage de ces pathogènes dans le sang au cours de la gestation comporte un risque de colonisation bactérienne du placenta.

Rechercher et contrôler les facteurs immunodépresseurs

- Infectieux
 - BVD
 - BoHV-4
 - Ehrlichiose bovine
- Non-infectieux
 - Mycotoxines
 - Carence en oligo-éléments
 - Stress de regroupement, de transport, ...
- Contrôle et correction de la ration par un nutritionniste professionnel
- Surveiller la qualité bactériologique de l'eau d'abreuvement et de nettoyage.

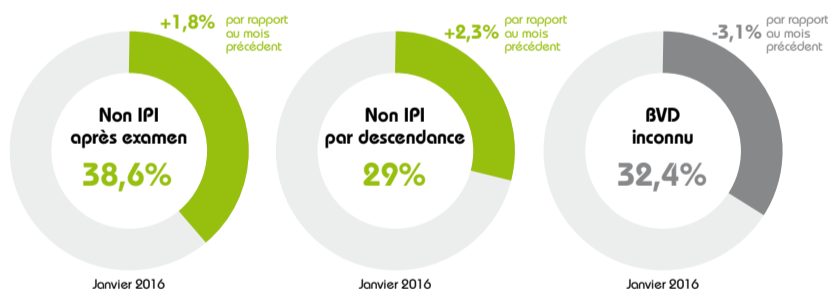
Des études ultérieures seront menées en vue de mieux comprendre ces observations qui nous appellent d'ores et déjà à être davantage vigilants à la qualité de l'alimentation proposée aux vaches gestantes.

Une question ? Une nouvelle adresse !

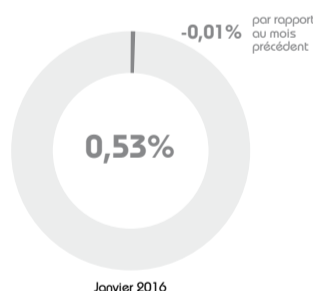
- Chaque troupeau est unique et nécessite des solutions particulières... C'est pourquoi l'ARSIA souhaite connaître vos attentes au sujet du « Protocole Avortement ». Votre avis nous intéresse !
- Une question à propos des résultats d'analyses « Avortements », nous sommes là pour y répondre.
- Vous faites partie d'un groupe d'éleveurs et vous souhaitez en savoir plus sur les avortements bovins ? Parlez-en et demandez une formation. **Écrivez-nous à l'adresse : avo@arsia.be**

Bulletin BVD

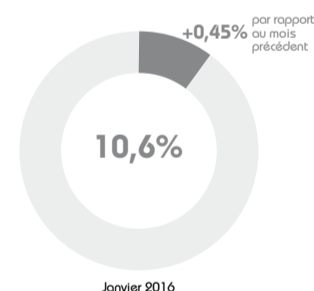
Etat d'avancement de la certification individuelle



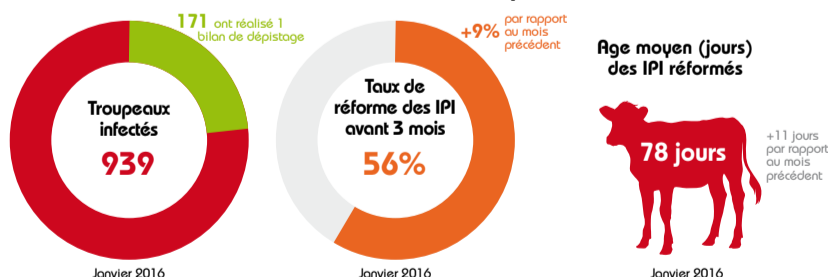
Proportion de veaux IPI nés



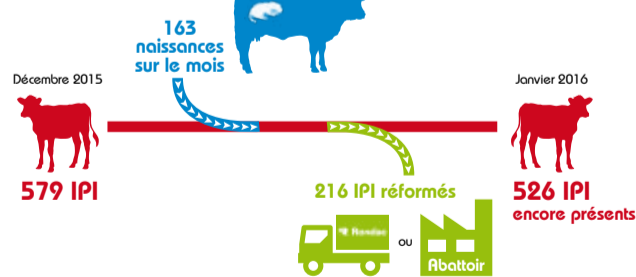
Proportion de troupeaux infectés



Baromètre des actions dans les troupeaux infectés



Naissances : flux des IPI



IPI dans les veaux = IPI dans le troupeau

Si vous voulez vous assainir, ne vous contentez pas de réformer rapidement les IPI détectés à la naissance; pensez à tester tous les bovins de statut « inconnu » présents dans le troupeau car un IPI peut se cacher parmi eux !

Retard sur les bilans

Suite à un afflux massif d'échantillons entre Noël et nouvel-an, le délai de traitement actuel des bilans est de ±15 jours. Pour résorber ce retard au plus vite, nos services fonctionnent également les week-ends sans que nos locaux soient accessibles au public.

Ce retard concerne uniquement les bilans. Les autres analyses sont traitées au jour le jour. Il est important de signaler que cet allongement des délais n'aura aucun impact sur le renouvellement des statuts.

Pour une étable saine, un point clé : bien ventiler

En hiver, même s'il ne fait pas très froid... les températures diminuent. L'erreur la plus courante est de réduire l'arrivée d'air dans l'étable afin de conserver la chaleur dans le bâtiment. Mais il importe de garder à l'esprit que ventiler l'espace de vie des animaux, est un élément clé en santé animale. En effet, la ventilation permet l'évacuation des germes, des gaz toxiques, et aussi l'humidité de l'air mais attention aux courants d'air !

Une bonne ventilation permet d'évacuer les gaz

Certains des gaz produits en ferme émanant directement ou indirectement (déjections) des animaux ou de leur environnement sont connus pour leur action irritative sur les voies respiratoires et favorisent l'apparition de certaines maladies. L'ammoniac ou H₂S (gaz produits en ferme surtout quand le milieu est souillé) par exemple, sont des gaz particulièrement irritants pour les muqueuses respiratoires. Ils fragilisent les protections naturelles des poumons des bovins ce qui a pour conséquence de les rendre plus sensibles à toutes les infections.

Un bon témoin, l'ammoniac

Une odeur d'ammoniac dans l'étable ? Posez-vous la question du renouvellement de l'air. En effet, la teneur dans l'air de l'ammoniac doit rester inférieure à 5 ppm, stade auquel l'odeur est à peine perceptible pour le nez de « Monsieur Tout le monde ». Mais attention aux nez habitués ! De fait, les personnes qui travaillent tous les jours à l'étable s'habituent à l'odeur avec le temps.

Une bonne ventilation pour évacuer l'humidité

Un veau et sa mère peuvent rejeter jusqu'à 20 litres d'eau par jour. A l'échelle troupeau, ça fait donc une sacrée quantité d'eau à évacuer. Ce point est essentiel car l'humidité peut entraîner de nombreux désagréments comme le froid des animaux et la multiplication des agents infectieux.

⇒ La ventilation doit donc être suffisante

Ventiler oui, mais pas n'importe comment !

Attention, il importe aussi d'éviter les courants d'air. Idéalement quand on est à l'intérieur de l'étable, on ne doit pas ressentir de courant d'air.

LES BOVINS SONT TRÈS SENSIBLES AUX PATHOLOGIES RESPIRATOIRES. Leur appareil respiratoire est très petit proportionnellement à leur taille. Par rapport à un cheval par exemple, il est nettement moins grand ce qui le rend beaucoup plus fragile d'autant que l'immunité du poumon est beaucoup plus faible.

Théoriquement... en hiver, la vitesse de l'air à rechercher est de 0,5 m/s pour les adultes et de 0,25 m/s pour les veaux. (En été, la vitesse de l'air à rechercher est de 4 à 5 m/s (15 km/h) pour abaisser la température ressentie par l'animal et lui procurer un sensation de fraîcheur).

Comment éviter les courants d'air ?

Les arbres, les bâtiments environnants ou tout autre obstacle peuvent influencer la direction des vents dominants et générer des tourbillons ou des courants d'air. Le mieux est de privilégier une ventilation transversale (un côté fait office d'entrée d'air et le côté opposé de sortie).

Évidemment, si vous pouvez couper un arbre, vous n'allez pas porter l'étable sur le dos pour la déplacer... quand on est installé, d'autres solutions peuvent aider à réduire ce problème !

Les entrées d'air sont déterminées en fonction des animaux à héberger (nombre et type) et du genre d'étable. L'emplacement et la taille des ouvertures sont établis en fonction de l'orientation de celle-ci. N'hésitez pas à demander l'avis d'un spécialiste pour optimiser le système de ventilation de votre étable.

Dans tous les cas, **les entrées d'air doivent se situer dans la partie supérieure des murs.** Dans les étables fermées, un mur plein d'au moins 1,5 à 2 m de haut est préconisé. Un recouvrement isolant peut être apposé contre le plafond, pour éviter les retours d'air froid. Avec du bétail jeune, une isolation semblable peut également être disposée sous les ouvertures d'entrée d'air, pour les mêmes raisons.

Parfois, la ventilation naturelle s'avère insuffisante. Dans certaines situations (ex. anciennes



étables basses abritant les veaux), il est mieux de recourir à une ventilation mécanique. Celle-ci encore appelée ventilation dynamique, vise un renouvellement d'air par extraction.

Encore améliorer le cadre de vie des animaux pour diminuer les maladies

Créer une bonne ambiance à l'étable permet de diminuer le risque d'apparition de maladies. Pour ce faire plusieurs facteurs entrent en jeu. Nous venons de voir le renouvellement de l'air mais il en existe évidemment d'autres comme le taux d'occupation, l'hygiène ou encore la luminosité.

Brièvement, en ce qui concerne le **taux d'occupation**, il est recommandé de veiller à ne pas atteindre une densité trop importante

d'animaux pour éviter que les infections circulent trop rapidement au sein de l'exploitation. D'après l'AMCRA, la norme de référence est un volume d'étable de 5 m³ par 100kg de poids vif de bétail.

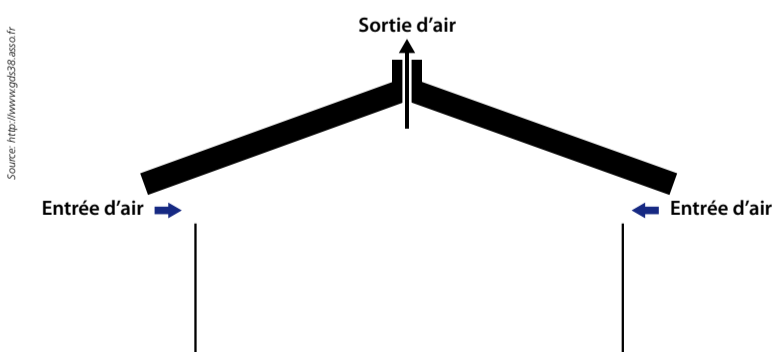
Différentes études ont permis de confirmer qu'au delà des capacités d'occupation maximales d'un bâtiment, l'éleveur travaille plus et perd de l'argent (maladies moins vite décelées donc pertes...)

Enfin, nous n'insisterons jamais assez : pour un bon climat général, il importe de veiller à l'hygiène des lieux de vie des animaux à l'étable mais également du matériel utilisé. Ces derniers doivent toujours être propres.

Vous trouverez plus d'information sur le sujet dans le guide sanitaire de l'AMCRA : <http://www.amcra.be/fr/guides-sanitaires-pour-les-elevages>

Le guide sanitaire de l'AMCRA comporte une série d'avis généraux et de principes de base destinés à éviter une thérapie antibactérienne en œuvrant à la prévention et au contrôle des maladies et à une biosécurité optimale dans les élevages bovins. Pour rappel l'ASBL AMCRA (Antimicrobial Consumption and Resistance in Animals) veut se positionner comme le centre des connaissances pour tout ce qui concerne l'utilisation des antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux.

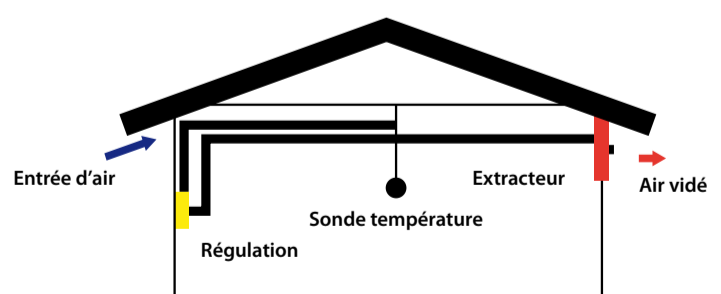
La ventilation naturelle repose sur des mécanismes physiques «naturel» des masses d'air



La ventilation naturelle

Elle repose sur des mécanismes physiques « naturels » des masses d'air. La chaleur produite par les animaux chauffe l'air intérieur ; plus léger, cet air chaud s'élève vers le haut du bâtiment. Pour exploiter cet effet cheminée et obtenir une ventilation efficace, le bâtiment doit être pourvu d'entrées et de sorties d'air correctement dimensionnées et implantées. Les entrées d'air sont équipées pour limiter la vitesse de l'air entrant. Plusieurs dispositifs existent : les filets brise-vent, le bardage bois ajouré, la tôle à ventelle. Chacun possède des caractéristiques techniques qui font qu'il sera recommandé ou non pour le site d'implantation du bâtiment.

La ventilation mécanique, encore appelée dynamique, vise un renouvellement d'air par extraction



Ventilation mécanique

L'extraction peut prendre plusieurs formes : soit en direct (extracteurs placés sur un côté du local, à l'opposé des entrées d'air), en cheminée (extracteurs placés dans un conduit de cheminée au travers du plafond), par extracteurs (placés au bout d'une gaine, qui aspire l'air en plusieurs points du local). L'installation peut fonctionner 24h/24h pour assurer un renouvellement d'air continu, même en période de froid. Les extracteurs sont pilotés par une régulation. Elle est reliée à une sonde de température, et va augmenter ou réduire le débit d'extraction, en fonction des variations de température. Ainsi, aux moments les plus froids, le régime d'extraction sera au plus bas, tout en évacuant l'air vicié.

L'Auto-contrôle : une aide avant tout !

La Cellule Auto-contrôle est attachée au département Identification de l'Arsia. Il s'agit avant tout d'un service qui cherche à aider les éleveurs. Elle est structurée en 3 piliers complémentaires pour gérer les problèmes d'identification et d'enregistrement rencontrés au quotidien par les éleveurs et détenteurs : l'«Auto-contrôle Terrain», l'«Auto-contrôle Administratif» et l'«Autocontrôle Système».

Les trois piliers de l'Auto-contrôle

«L'Auto-contrôle Terrain» : sa mission principale est de surveiller l'identification des animaux et d'aider le cas échéant, les éleveurs à résoudre les problèmes.

Les actions sont définies à partir de l'activité du pilier principal de l'Auto-contrôle, le service «Auto-contrôle Administratif», lequel détermine les besoins d'encadrement et de visites sur le terrain.

Le troisième pilier de la cellule est le service d'«Auto-contrôle Système», qui assure la gestion de toutes les corrections induites par les erreurs détectées dans la base de données Sanitrace.

Chaque anomalie détectée à l'enregistrement des DI, chaque demande de correction ou de soutien sont enregistrées dans une base de données accessible à toute l'équipe en interne, mais aussi aux représentants de l'Autorité compétente, les Unités Provinciales de Contrôle (UPC) de l'AFSCA.

Découverte de l'Auto-contrôle terrain

Nous avons suivi lors d'une de ses missions, Philippe Toussaint, responsable de l'Auto-contrôle terrain, agent depuis maintenant bientôt 25 ans. L'équipe compte 6 agents.

Philippe en quoi consiste ton travail en tant qu'agent d'autocontrôle ?

«Agent d'Auto-contrôle» est un terme un peu strict car il reprend la notion de «contrôle». Cependant **on ne contrôle pas l'éleveur, mais plutôt la base de données Sanitrace. Ma mission principale est d'encadrer les éleveurs dans leur travail et de leur prodiguer des conseils.** Je ne suis pas l'autorité ! Je suis là pour expliquer les limites définies dans les textes de loi.

Concrètement, si l'éleveur rencontre une difficulté (erreur de numéro de boucle par exemple), il peut faire appel à l'ARSIA qui l'aide alors à se mettre en ordre et éviter les problèmes s'il y a un passage de l'AFSCA. Je ne le dirai jamais assez, **nous sommes là pour aider les éleveurs.** Notre objectif est justement de résoudre les erreurs.

Une journée type avec un agent de l'Autocontrôle terrain

Concrètement, comment ça se passe ?

Je reçois mes missions quotidiennement. Toute anomalie dans Sanitrace débouche sur une demande de mission consultable par l'ARSIA.

Avant de me déplacer sur le terrain, je prépare mes missions afin de dégrossir ou même déjà résoudre les différents problèmes. Il faut corriger l'erreur et comprendre ce qui s'est passé, à quel moment.

Au bureau, après avoir reçu la demande j'entame une première recherche. J'interroge les différents services de l'Arsia et j'introduis des requêtes dans la base de données Sanitrace. Généralement, je demande déjà à l'éleveur, avant de me rendre en ferme, de vérifier cer-

tains éléments comme par exemple : la vache numéro un tel est-elle toujours présente ? Porte-t-elle bien tel numéro ? Tel animal est-il mort ? Vérifier la version des boucles, etc. Ainsi on gagne du temps. Une fois sur le terrain, je n'ai plus qu'à vérifier d'où venait l'erreur et rédiger le rapport sur base de la constatation des faits. Le dossier est alors renvoyé aux bureaux à Mons pour clôturer la mission.

Quels genres de problèmes peut-on rencontrer ?

Les problèmes rencontrés peuvent être d'ordre très différents. Il s'agit même parfois juste d'une demande : création d'une nouvelle unité épidémiologique, inversion de boucles ou de passeports, cessation ou reprise du troupeau par un nouveau responsable, inventaire à la demande de l'éleveur, animal qui n'est plus connu dans la base de données de l'éleveur alors que l'animal est bien présent, un animal mort pour lequel on a oublié de rendre la carte, etc

Une erreur est vite arrivée...

Par exemple, durant la belle saison, vous constatez un animal mort et téléphonez à Rendac. Le numéro du bovin mort est encodé via votre GSM. Une fois de retour à la ferme, surchargé par votre travail, vous oubliez de renvoyer le DI à l'ARSIA. L'oubli de déclaration posera problème à un moment donné.

Dans mon travail je trouve que le dialogue a toute son importance. Être éleveur, ce n'est pas facile tous les jours... Entre la crise du lait, de la viande, de la libération du marché, de la météo... et j'en passe. Je connais la dureté du métier. Je suis là pour aider les personnes. Une erreur est vite arrivée, c'est humain.

Quel est le degré d'urgence pour traiter les dossiers ?

L'urgence va de 1 à 3. En cas de vente ou de mort de l'animal, c'est évidemment plus urgent qu'un animal qui est toujours en prairie (et qui peut être reporté à l'hiver). Une personne à l'ARSIA est chargée de vérifier le suivi des dossiers.

Quelques chiffres

En 2014, un total de 13194 dossiers ont été suivis, dont 79,4% traités par le service Auto-contrôle administratif et 20,6% par l'Auto-contrôle système.

Cela représente plus de 57 dossiers à traiter par jour ouvrable !

La proportion la plus importante des dossiers (40,4%) est relative au traitement des demandes de corrections ou de mises à jour d'enregistrement, impliquant une réédition du passeport bovin.



Le service auto-contrôle de l'Arsia vous aide sur le terrain...



... et dans vos démarches administratives

23,5% des dossiers concernent l'enregistrement et la modification de toutes les données du responsable sanitaire, du troupeau, et des informations utiles à la comptabilité.

La 3^{ème} activité d'Auto-contrôle, représente en importance, 12,7% des dossiers. Elle consiste au traitement d'un document à usage interne qui permet aux opérateurs attachés à l'enregistrement dans Sanitel, de demander la correction d'anomalies bloquantes détectées au moment de l'encodage des événements (naissances, sorties, achats, ...). Cette tâche de déblocage est presque exclusivement dévolue au service Auto-contrôle Système pour qui cela représente 60% de son activité. D'autres anomalies, non générées par le système, représentent encore 8,9% du total de l'activité d'Auto-contrôle, soit encore 28% du service Auto-contrôle système. En tête des 14% des dossiers restants, vient le traitement en cas de données manquantes des déclarants qui n'utilisent pas le portail CERISE

(ce qui retarde le traitement normal des enregistrements).

Ceci représente 1,8% des dossiers, mais financièrement, ils sont particulièrement coûteux car très chronophages.

L'Arsia reste attentive à ce qui se passe sur le terrain

L'année écoulée, avec la mise en route du programme de lutte obligatoire contre la BVD, **une attention particulière a été accordée à l'encadrement sur terrain** pour que chaque détenteur enregistré puisse continuer ses activités, dans le respect des obligations légales et des contraintes de gestion administrative qui lui sont imposées aux différents niveaux de pouvoir, et selon les différentes directives européennes.

Ne pas confondre ARSIA et AFSCA

Arsia Aide & encadrement
arsia

L'Association Régionale de Santé et d'Identification animale est une association d'éleveurs. Elle a un rôle de promotion de la santé animale et d'encadrement ainsi que de traçabilité.

L'ARSIA AIDE non seulement les éleveurs et les vétérinaires à maintenir les troupeaux en bonne santé mais également à respecter les obligations en matière d'identification et de santé animale.

Contrôle

L'AFSCA, Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire est un **ORGANISME DE CONTRÔLE**.

Elle veille à la sécurité de la chaîne alimentaire et à la qualité de nos aliments afin de protéger la santé des hommes, des animaux et des plantes.